

MORBIHAN
Arrondissement de LORIENT
Mairie d'AURAY (56400)

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le 02/11/2023

ID : 056-215600073-20231102-AR_DSTS_5-AR



ARRÊTE MUNICIPAL N°2023-05 _ SPORTS/DSTS

OBJET : **Stades du Loch**
Équipements sportifs de l'espace Bel Air : salle de gymnastique et de boxe (structures provisoires)
Aires de jeux : square Eugène Guillevic, Parc Utting, square Maréchal Leclerc, promenade du Stanguy

Le maire de la commune d'AURAY (56400),

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment celles des articles L.2212-1 et suivants et L.2122-21,

Considérant le passage de la tempête Ciaran entre le 1^{er} et le 2 novembre 2023,

Considérant les dégâts occasionnés par les vents violents de la tempête Ciaran,

Considérant la fragilisation des arbres et de certaines structures,

Considérant l'avis de vents forts prévu sur le département du Morbihan entre le 04 et le 05 novembre

Considérant que la réglementation du prestataire impose une fermeture provisoire de ces équipements et une évacuation du public à partir de vent de plus de 90 km/h,

Considérant que le déroulement des entraînements et matchs ne peut être assuré compte-tenu des intempéries annoncées,

Considérant qu'en application du principe de précaution,

ARRÊTE

- Article 1 -** L'utilisation des terrains du Stade du Loch reste interdite jusqu'au samedi 04/11/2023 09h
- Article 2 :** Les équipements sportifs du Bel Air ayant été endommagés par la tempête : salle de gymnastique et de boxe (structures provisoires), ils restent fermés jusqu'à nouvel ordre
- Article 3 :** Les Aires de jeux : square Eugène Guillevic, Parc Utting, square Maréchal Leclerc, promenade du Stanguy restent fermées jusqu'au lundi 06/11/2023 12h
- Article 4 -** Le directeur général des Services de la ville, les Services techniques municipaux, le Service des sports et la Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5 -** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- M. le sous-préfet de Lorient
 - M. le directeur général des Services de la ville d'Auray
 - Services techniques municipaux
 - Police municipale
 - Gendarmerie
 - Centre de Secours d'Auray
 - CIMA
 - Pays d'Auray Triathlon
 - . Auray Boxe

- Auray Club de Boxe Française
- Patronage Laïque d'Auray
- Auray Football Club
- Pays d'Auray Rugby Club

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le 02/11/2023

ID : 056-215600073-20231102-AR_DSTS_5-AR



A Auray, le 02 novembre 2023

**Pour Mme le Maire
L'adjoint d'astreinte délégué aux sports
Benoît LE ROL**



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Benoît Le Rol', written over a horizontal line.